



Commune de



CF/MFM/MFS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

Séance Ordinaire du Jeudi 24 Mars 2005

L'an deux mil cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures trente, le **Conseil Municipal de Ligny-en-Barrois**, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de **Monsieur Jean-François MUEL, Maire**.

Objet :

**DROIT DE
PREEMPTION
URBAIN**

Etaient présents : M. MUEL, Maire
Mme GREFF, Adjoint au Maire
MM. BEAUXEROIS, PUGIBET, BERDEN, FABIANO, MOREL, KNEUSS, Adjoints au Maire
Melle BOULIER, Adjoint au Maire
Mmes AIT BENAÏSSA, BRIEY L., Conseillers Municipaux
Melle LAFLOTTE, Conseiller Municipal
MM. AUDOUX, BASSUEL, GEOFFROY, JECKO, RINN, RISCH, Conseillers Municipaux

Analyse succincte :

**Instauration
sur le P.L.U.**

Etaient excusés : Mme BECH, Conseiller Municipal (procuration à Melle BOULIER)
Mme BOURLART, Conseiller Municipal (procuration à M. BERDEN)
Mme DUWOYE, Conseiller Municipal (procuration à Mme BRIEY L.)
M. LIOUVILLE, Conseiller Municipal (procuration à M. AUDOUX)
Mme TROUILLE, Conseiller Municipal (procuration à M. MOREL)
Melle VALLIER, Conseiller Municipal (procuration à M. RINN)

Etaient absents : Mmes BRIEY I., RACHED, RAMOS-FRANCISCO, Conseillers Municipaux
MM. CHRISTIANO, SAGARD, Conseillers Municipaux

Le receveur municipal certifie qu'il existe en caisse des fonds libres suffisants pour l'acquit de la dépense ci-contre.

Nombre de membres composant l'assemblée :	29
Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents :	18
Nombre de membres représentés par procuration :	6
Quorum :	15
Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.	

Convocations envoyées
le 17 mars 2005

Melle BOULIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Assistait également : M. FERY, Directeur Général des Services

**ARRETE PORTANT MISE A JOUR
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

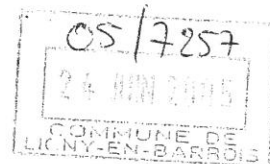
Le Maire de la Ville de Ligny-en-Barrois,

Vu le **Code de l'Urbanisme** et notamment l'article R 123-22 ;

Vu la **délibération du Conseil Municipal en date du 21 octobre 2004** approuvant le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la **délibération du Conseil Municipal en date du 24 mars 2005** instaurant le Droit de Préemption Urbain ;

Vu le document ci-annexé ;



JFM/AC

N°2005/17

ARRETE

Article 1 : Le **Plan Local d'Urbanisme de la Commune de LIGNY-EN-BARROIS** est mis à jour à la date du présent arrêté.

Article 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la Mairie.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie durant un mois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Préfet de la Meuse,
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement,
- M. le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- M. le Directeur Régional de l'Environnement de Lorraine,
- Mme. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- M. le Directeur des Services Fiscaux,
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture,
- M. le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière.

Ligny-en-Barrois, le **20 juin 2005**

Le Maire,

TRANSMIS à :

- personnes indiquées article 4
- M. BEAUXEROIS
- Mme. LATAIX
- Registre Arrêtés
- Affichage (hall)
- Dossier P.L.U.
- Dossier D.P.U.

REÇU LE

23 JUN 2005

PREFECTURE DE LA MEUSE



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

CM/MFM/MFS

Séance Ordinaire du Mardi 25 Mars 2008

L'an deux mil huit, le vingt-cinq mars à vingt heures, le **Conseil Municipal de Ligny-en-Barrois**, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de **Monsieur Jean-François MUEL, Maire**.

Objet :

**DÉLÉGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL
AU MAIRE**

Analyse succincte :

Droit de Prémption Urbain

Le receveur municipal certifie qu'il existe en caisse des fonds libres suffisants pour l'acquit de la dépense ci-contre.

Etaient présents : M. MUEL, Maire
Mme SIMON, Adjoint au Maire
MM. PUGIBET, FABIANO, MOREL, BEN YOUNÈS, Adjoint au Maire
Melles AUDOUX, BOULIER, Adjoint au Maire
Melle LAFLOTTE, Conseiller Municipal
Mmes BONNET, BOURLART, BOUROTTE, BRIEY, HUTIN, PERRIN, POTDEVIN, PROVIN, TROUILLE, Conseillers Municipaux
MM. BEAUXEROIS, DARRAS, DRU, GUYOT, JECKO, LUCQUIN, ORY, POLMARD, ZILLER, Conseillers Municipaux

Etaient excusés : Mme DEPREZ, Conseiller Municipal (procuration à M. POLMARD)
M. KNEUSS, Conseiller Municipal (procuration à M. BEAUXEROIS)

Nombre de membres composant l'assemblée :	29
Nombre de membres en exercice :	29
Nombre de membres présents pour le vote :	27
Nombre de membres représentés par procuration :	2
Quorum :	15

Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

M. JECKO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Convocations envoyées
le 19 mars 2008

Assistaient également : Melle MARQUELET, Directrice Générale des Services
Mme MALINGREY, Responsable du Secrétariat Général

Formalités de publicité
effectuées
le 31 mars 2008

REÇU LE

- 4 AVR. 2008

PREFECTURE DE LA MEUSE